

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20  
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.  
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RÉCLAMES — ..... 50  
 La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 19 Août.

Le 10 février 1638, une déclaration du roi Louis XIII plaça la France sous la protection de la Vierge, et la grande fête religieuse du 15 Août devint en même temps une grande fête nationale. Quelques années auparavant la Navarre et le Béarn avaient été complètement réunis à la France, le Roussillon avait été conquis et l'Artois était au pouvoir de nos armées victorieuses. Ces diverses provinces forment six départements d'aujourd'hui. Puis, le règne de Louis XIV commença, et la France, dans la splendeur de la gloire et du génie, fonda son unité avec les Flandres, l'Alsace et la Franche-Comté. Même sous Louis XV, le territoire de la Nation s'étendit, et toute la Lorraine nous fut annexée. Quelle politique admirable que celle de cette immortelle Maison de France ! On peut déplorer et condamner un grand nombre d'actes qui se rattachent aux institutions ; mais, au point de vue de l'honneur français, quelle majesté et quelle ampleur dans la victoire toujours fidèle pour la réalisation patriotique de nos frontières naturelles !

Eh bien ! cette fête religieuse et nationale du 15 Août, qu'en ont fait les Bonaparte ?... Ils ont osé lui donner ce nom : *la Saint-Napoléon*. C'était donc un saint que ce Napoléon I<sup>er</sup>, incarcérateur du Souverain Pontife ? C'était donc un saint que ce Napoléon III, qui a commencé par l'insurrection contre la Papauté et contre la France, qui a continué par le parjure, et qui a fini par l'invasion et le démembrement de la Patrie ?

Oui, pour les bonapartistes, la fête du 15 Août s'appelle *la Saint-Napoléon*. Il paraît même que certains d'entr'eux sont allés la célébrer auprès de celui qu'ils appellent dans leur langage fantaisiste *le prince impérial*. Nous serons curieux de lire les noms de ces visiteurs, et de savoir si le département du Lot compte parmi eux quelques-uns de ses enfants. Cela vaut la peine d'être connu dans ce malheureux département, où tout ce qui se distingue par l'intelligence, la situation et le savoir est unanime dans ses efforts pour arracher nos honnêtes et trop crédules campagnes à l'influence des agents soudoyés de l'Empire.

Mais quelle route auront donc choisie les pèlerins de nuit et des capitulations de jour ? Seront-ils allés à Pontarlier, et auront-ils pris le

nouveau chemin de fer de Jougue à Eclepens qui aboutit en pleine Suisse ? Cela n'est pas probable. Pour se rendre en Suisse où se trouve présentement l'ex-prince impérial, ils auront sans doute mieux aimé suivre la ligne ferrée de l'Alsace, traverser Strasbourg et Colmar pour aboutir à St-Louis et de là à Bâle. Cette route, en effet, a pu leur permettre de saluer sur leur passage les souvenirs des Bonaparte. Pauvre Alsace baillonnée par les Prussiens, ils auront vu ta douleur et tes larmes ; mais, tu le sais bien, c'est eux qui t'ont livrée par leurs guerres inutiles et folles, et ils n'ont pas même la conscience de leur effroyable responsabilité !

Dans le temps où nous vivons, la monarchie a fait place à la République qui a toujours compris, comme la monarchie elle-même, les devoirs de la politique extérieure de la France. Souvent faussée à l'intérieur et s'égarant dans le crime, la Révolution française a été sublime sur les champs de bataille. Nous avons donc pleine confiance dans le gouvernement actuel, pour réparer les abaissements de l'empire en ne perdant pas de vue ces grands exemples du passé, qui nous montrent la France placée à la tête des nations. Ce n'est point par la guerre que le gouvernement actuel nous relèvera : il n'en veut pas, et il n'en provoquera jamais. Mais quand une nation est sage et qu'elle sait se gouverner elle-même à l'abri du despotisme qui fait la guerre sans motif et pour le seul plaisir de faire la guerre, il se manifeste chez les peuples de vives sympathies pour une telle nation, et la réparation s'opère par le rayonnement des idées libérales et généreuses. Il y a là une force indomptable que savent comprendre et que veulent seconder tous les hommes, qui ont eu l'énergie de placer leur cœur au-dessus des préoccupations personnelles et des préférences d'éducation ou de parti.

Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que M. Magne, qui représente au Sénat nos voisins de la Dordogne, a voté publiquement pour M. Dufaure, samedi dernier.

Ce vote nous fournit l'occasion de répéter que nous ne confondons jamais la bande bonapartiste des coups d'Etat et les bonapartistes, chefs de la bande, avec les honnêtes gens qui ont reconnu et servi l'empire de Napoléon III ; les uns parce qu'il était le gouvernement établi, les autres parce que le premier empire avait laissé après lui des sou-

venirs de gloire. Il y a une différence capitale entre les anciens conspirateurs qui, aujourd'hui, conspirent encore, et les anciens adhérents du gouvernement tombé.

La conduite de M. Magne trace leur devoir à ces derniers.

### On lit dans la Presse :

Presque tous les ministres sont absents ou vont s'absenter. M. Dufaure est parti mardi, après avoir réuni ses collègues dans un déjeuner. Le garde des sceaux a saisi cette occasion d'exprimer sa satisfaction de son élection au Sénat. Il a déclaré qu'il tenait ce choix à grand honneur, et qu'à son avis le cabinet tout entier y participait. Ce déjeuner avait lieu à l'issue du conseil présidé par le Maréchal. Celui-ci s'était montré plein de cordialité pour M. Dufaure et pour les autres ministres. Il leur avait annoncé son départ pour Laforêt, et son intention d'assister aux grandes manœuvres commandées par le duc d'Aumale.

### CORRESPONDANCE

Versailles, 17 août, soir.

M. le président de la République sera samedi de retour à Paris de Laforêt. Il passera les journées de lundi et mardi à Châlons où il assistera à des exercices militaires. Il repartira de Paris vers le 4<sup>er</sup> septembre pour aller assister à d'autres manœuvres.

M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des travaux publics partiront demain soir pour Domfront.

M. Faye, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, est actuellement dans le Midi, à Marmande, qu'il représente à la Chambre des députés. Il sera de retour vers les premiers jours de septembre.

A cette époque, après le retour de M. Faye, M. le ministre de l'intérieur fera une nouvelle absence et ira dans ses propriétés dans l'Orne, et de là chez M<sup>me</sup> de Marcère, sa mère, à Douai.

M. le général Berthaut a pris cette après-midi, possession du ministère de la guerre.

Il y est arrivé en grande tenue dans un équipage à deux chevaux. Il était accompagné de ses aides de camp. Tout le personnel du service était sur pied en tenue de cérémonie.

M. le ministre de la guerre a été conduit dans son cabinet où il a reçu quelques-uns des chefs de service du ministère.

Les réceptions officielles auront lieu ultérieurement. M. le général de Cissey est à Contrexeville. Lorsqu'il est parti il y a deux ou trois jours, il connaissait son changement.

On annonce la mort de M. Parsy, député du Nord. M. Parsy était inscrit au centre gauche et à la gauche républicaine.

On considère dans les cercles politiques que l'Angleterre est légitimement dans

l'intention de se mettre en tête d'un mouvement dans la diplomatie pour arriver à la pacification.

Mais l'on pense que les tentatives ne peuvent encore aboutir, les chefs d'Etat, leurs ministres sont en villégiature et ne semblent pas témoigner du même empressement et de la même activité pour ouvrir des pourparlers. On croit que ce ne sera qu'ici à un mois que l'œuvre de la diplomatie sera efficace.

### LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Jugé par un membre de la chambre des Lords.

Le roi Charles X, en quittant la France, lui fit des adieux magnifiques. Il compléta l'écrin formé par douze siècles de conquêtes hardies, d'heureux mariages, de sages alliances. Les trente-six joyaux de la monarchie française eurent pour diadème Alger, que Charles-Quint n'avait pu prendre et d'où Bourmont ne rapporta que l'urne de son fils.

Nous avions voulu nous opposer à l'expédition française ; le baron d'Haussez, dans la langue de Cambronne, répondit à notre ambassadeur : « La France se f... de l'Angleterre, » et l'escadre royale trompant notre croisière, toucha à la rive africaine.

C'est sur cette terre d'Afrique arrosée une seconde fois, après six siècles, par le plus pur sang des Français, que se renouvela alors une armée épuisée de victoires, qu'un formidable revers n'avait pu terrasser, et qui, à Navarin, à Cadix, à Alger avait eu de singuliers réveils.

La guerre d'Afrique fut la première école militaire du monde. Les Anglais et les Russes sont les meilleurs juges en cette question. Ils sont unanimes à reconnaître que les résultats obtenus au Caucase et dans les Indes sont inférieurs à ceux recueillis par les officiers et les soldats français en Algérie....

Avant de me rendre dans les Indes, je votai, en 1853, faire une excursion en Algérie. J'avais promis à la « Revue d'Édimbourg » des articles, qui ont été publiés alors. Je pensais avec raison que l'occupation militaire des Français me servirait d'un point de comparaison très-avantageux.

Je débarquai successivement à Oran, à Alger, enfin à Stora. La province de Constantine est la province indigène, par conséquent la plus intéressante à visiter.

Si les guerres d'Afrique, qui étaient pour ainsi dire des guerres de siège et des assauts quotidiens de pics et de mamelons, donnaient aux soldats français un élan incroyable, une désinvolture toute particulière, il est certain qu'elles engendraient des habitudes de fantaisie et de sans-gêne, un certain débraillage (pour me servir de cette vilaine expression) qui avoisinait l'indiscipline.

Le vieux proverbe français : « l'habit ne fait pas le moine », n'est qu'à moitié vrai. De la négligence physique à la négligence morale, il n'y a qu'un pas.

Le touriste anglais ne vit pas sans regret chez les généraux comme chez les officiers un laisser-aller devenu historique sous le nom de « fantasia ». Cela ne devait pas durer longtemps, du moins dans la province de Constantine.

On vit arriver un jour un jeune général boutonné de la tête au pieds, blond, grand, mince, l'air anglais dans sa personne comme dans ses manières : bref, l'image la plus gracieuse, mais aussi la plus décidée du devoir à accomplir. Plus de grands mots, plus de longues phrases, plus de ces proclamations que les Maures croyaient empruntées aux compagnons du Cid Campeador. De la modestie, de la douceur, une énergie, une activité sans égale. Le général de Mac-Mahon débuta, comme commandant la province de Constantine, par sauver ce pauvre général Randon que les Kabyles avaient mis si méchamment en déroute. Cela ne métonnerait pas que le général Mac-Mahon eût raconté que c'était Randon qui l'avait sauvé.

Le général était en colonne, je n'eus pas la bonne fortune de le rencontrer, depuis, je n'ai pas été plus heureux. Il venait d'épouser, l'année même, Mlle de Castries.

Il habitait ce palais bizarre, un peu moresque, situé à l'ouest de la Grand-Place. Lorsque j'entrai dans la cour intérieure, une voix de femme chantait cette phrase d'Auber :

Oui, je suis ton bon ange !

Cette voix de femme dans l'Alhambra des chefs algériens pendant qu'un guerrier devenu illustre se battait pour son pays et pour son nom, avait comme un parfum de foi, de chevalerie, d'honneur.

Depuis les colonnes de Kabylie, le général de Mac-Mahon a franchi bien des distances. Il est devenu maréchal de France, duc, président de la République française. Sa fortune merveilleuse a des ennemis : lui, pas un. Son bâton de maréchal peut troubler le sommeil des Césars et des Alexandres mal compris : ils discutent les victoires qu'ils auraient remportées s'ils avaient commandé en chef, ils se demandent comment le maréchal n'a pas battu le prince de Prusse, un contre quatre ? Comment après avoir conseillé de ne pas marcher sur Sedan, il a eu la maladresse de recevoir une effroyable blessure à la hanche. Le maréchal les offusque, l'ancien camarade leur est cher.

Dans toute sa carrière militaire, M. le maréchal de Mac-Mahon n'a pas une heure, pas une faute à regretter. Partout où il a eu la responsabilité du commandement, il a été habile, prudent, héroïque ; partout, on a senti en lui l'instinct des hommes de guerre. Notre opinion, c'est qu'il a manqué à M. de Mac-Mahon un grand commandement pour être le premier capitaine de l'armée impériale. J'ignore si l'histoire le placera ainsi, mais la faute en sera à la modestie du maréchal, qui n'aurait qu'un mot à dire pour confondre les niais et les vaniteux. Si le maréchal consentait à dicter

es mémoires depuis 1870 avec l'éloquence de la vérité, il clouerait au pilori la langue de ses chétiens détracteurs....

Lorsque, le 5 août 1873, M. le comte de Paris, au nom de toute sa famille, a fait sa soumission au chef auguste de la maison de Bourbon, je ne crois pas qu'il y ait eu en France un homme plus heureux que le maréchal de Mac-Mahon. On lui prête cette parole digne de lui : « Non-seulement je ne l'empêcherai pas d'entrer, mais une fois entré je l'empêcherai de sortir. »

Bien que le maréchal dans sa jeunesse, ait porté avec honneur la cocarde blanche, personne ne peut s'étonner de ses préférences pour la cocarde tricolore. Le vainqueur des Beni-Rathen, de Malakoff et de Magenta, le héros de Reischoffen ne peut oublier les étendards qu'il a rendus un peu glorieux.

Dans des temps aussi orageux, aussi difficiles, c'est une fortune heureuse pour la France et pour l'Europe que de pouvoir s'appuyer sur un soldat décoré par le roi de France, comme par M. Thiers qui s'y connaît, du titre de « chevalier sans peur et sans reproche » de pouvoir se rappeler qu'il a donné sa parole de maintenir l'ordre. Et quoique nos intérêts soient si différents, qu'il me soit permis de souhaiter à cette noble France si éprouvée une politique de paix absolue et de recueillement. Que le maréchal et que ses ministres soient bien pénétrés de la situation. Une ingérence quelle qu'elle soit dans le conflit européen qui doit se produire, serait un crime ou une folie. A peine si le rôle de médiateur est opportun. Il y a encore un autre proverbe français qui dit : « Ne mettez pas le doigt entre l'arbre et l'écorce ! »

Le maréchal a soixante-huit ans, je crois, il a principalement un grand air de distinction. J'ai déjà dit qu'il était bon. Dans ses rapports avec ses officiers et ses soldats, son premier mouvement était parfois vif, comme le devoir. Le maréchal n'a jamais offensé quelqu'un sans revenir à lui : car le grand seigneur est aussi un parfait chrétien.

Lord One.

On lit dans l'Echo :

On a été très frappé dans le centre gauche, de la façon dont a été conduite la discussion du budget de la guerre ; on a abordé ces importants débats sans s'être concerté dans les réunions tenues par ce groupe, sans avoir établi une entente préalable avec cette fraction de la gauche républicaine qui, sur bien des questions est disposée à voter avec le centre gauche. C'est par suite de ce défaut d'entente, a-t-on fait remarquer, que l'amendement de M. Méline sur les armées militaires a été repoussé à une majorité de quelques voix.

D'autre part, le centre gauche estime avec beaucoup de raison qu'il lui appartient de prendre l'initiative des propositions qui tendent à bien démontrer que le parti républicain se considère comme le protecteur sincère des véritables intérêts catholiques. On eût dû, sans doute, faire une déclaration dans ce sens lors de la discussion de l'amendement de M. Méline, mais on pense qu'il serait beaucoup plus regrettable encore de ne pas prendre nettement position lors de la discussion du budget des cultes.

L'opinion qui prédomine dans le centre gauche est donc que, avant la rentrée, ce groupe devra arrêter la ligne de conduite à suivre dans la discussion du budget et déterminer les points sur lesquels il se séparera de la commission. Dès à présent, nous pouvons l'affirmer, les républicains modérés se prononceraient pour le maintien du crédit que réclamait M. le ministre des cultes pour les desservants des petites paroisses, et que la commission tend à réduire.

Mais il convient de faire remarquer que le centre gauche ne peut déplacer la majorité qu'à la condition d'attirer à lui cette

fraction de la gauche dont les opinions et les tendances se rapprochent le plus des siennes. Aussi veut-on instituer, comme cela existait dans l'ancienne Assemblée, des délégués qui se tiendront en relations constantes avec les représentants de la gauche.

ORIENT

Le discours par lequel la reine d'Angleterre vient de proroger le Parlement, ne touche à la politique générale que dans le paragraphe relatif aux affaires d'Orient. La reine y exprime l'intention d'offrir sa médiation, de concert avec ses alliés, dès que se présentera une occasion favorable. Elle indique également, sinon les bases de cette médiation future, du moins l'esprit dans lequel son gouvernement la tenterait. L'Angleterre tiendrait compte à la fois de deux choses : d'abord des traités et des obligations qui en découlent ; ensuite des devoirs que lui imposent l'humanité et la politique.

S'il n'y avait pas quelque imprudence à préciser par un commentaire les déclarations habituellement vagues d'un discours du trône, on pourrait dire que l'Angleterre cherchera d'une part à maintenir l'intégrité de l'empire ottoman et les droits acquis de la Serbie, consacrés également par les traités ; de l'autre, à défendre, au nom de l'humanité, les intérêts des populations chrétiennes sujettes de la Porte, dans la mesure où le permet l'intérêt politique, c'est-à-dire sans exercer cette intervention permanente dans les détails des affaires intérieures de la Turquie, à laquelle aurait amené le Memorandum de Berlin. Le langage tenu au parlement par les ministres anglais justifierait presque cette interprétation. Mais c'est par des actes, et non par des déclarations, que se manifesterait avec précision la politique de l'Angleterre, et les nouvelles paraissent devoir ajourner l'action diplomatique, par conséquent la manifestation définitive de la politique anglaise.

Un succès, que, d'après les dépêches, les Monténégrins viennent de remporter sur les Turcs, semble en effet avoir produit un revirement d'opinion à Belgrade. Battus à l'est et ayant perdu la ligne du Timok, les Serbes pouvaient penser à la paix et solliciter la médiation des puissances. L'inaction des Monténégrins, qui n'ont pas su profiter de leur succès sur Moukhtar-Pacha, faisait craindre à Belgrade qu'ils ne séparassent leur cause de celle de la Serbie, et qu'ils ne traitassent séparément avec les Turcs, sur la base du *statu quo post bellum*, et par conséquent en obtenant de la Turquie une cession de territoire. Mais tout à coup est arrivée à Belgrade une dépêche officielle annonçant qu'au sud du Montenegro, où les Turcs avaient concentré des troupes pour faire une diversion et dégager ainsi Moukhtar-Pacha, qui paraissait compromis au nord, une victoire avait été remportée sur les Turcs.

Cette dépêche a été accompagnée d'une déclaration faite par le représentant du prince Nikita, que jamais l'alliance entre les deux principautés n'avait été aussi intime. L'espoir s'est aussitôt ranimé en Serbie ; Belgrade s'est illuminée ; le ministre Ristich, qui semblait chancelant, a repris pied ; une dépêche particulière ajoute que M. Marinovich, prédécesseur de M. Ristich, et qu'on avait cru un instant devoir succéder à celui-là pour négocier la paix, est maintenant d'accord avec le cabinet Ristich. Ainsi toute idée de médiation se trouve écartée pour le moment ; le parti de la guerre reste au pouvoir, et il faudrait un grand succès des Turcs en Serbie pour détruire l'effet sur les Serbes de la victoire des Monténégrins et pour ramener le gouvernement de Belgrade à une politique pacifique.

(Temps)

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Force gens font du bruit en France.

Un équipage cavalier  
Fait les trois quarts de leur vaillance.

Quelques députés aussi radicaux que libres-penseurs ont éprouvé le puéril besoin, avant de quitter Versailles, d'adresser à leurs électeurs un manifeste à sensation.

Ce manifeste contient naturellement cent injures contre la religion catholique. La tolérance est la vertu favorite des libres-penseurs.

Je cite au hasard, car je n'ai que l'embaras du choix.

« Les dogmes sont à l'agonie... »

« La folie du Syllabus est telle, qu'on serait tenté de la qualifier dédaigneusement de pathétique ; car comment se défendre d'une sorte de compassion en voyant un pouvoir qui se meurt provoquer au combat tout ce qui représente la vie ? »

« ... La papauté est expirante. »

D'après ces messieurs qu'est-ce restera-t-il du catholicisme ?

La papauté est expirante !

Et ils n'en croient rien, je vous l'affirme.

La papauté est expirante !

Et voici des siècles qu'elle reste toujours debout, malgré les défaillances, les orages et les ruines.

La papauté est expirante !

Et elle les enterrera tous, comme elle enterra leurs devanciers, comme elle enterrera ceux qui viendront après eux.

— On annonce la mort de Mgr Bravard, évêque de Coutances.

Mgr Bravard était né à Usson (Loire), le 20 février 1811. Nommé d'abord vicaire-général du diocèse de Sens, il fut appelé à l'évêché de Coutances le 12 août 1862.

Depuis longtemps, Mgr Bravard était dans un état de santé qui inspirait de sérieuses inquiétudes.

« Archéologue distingué, écrit un publiciste, Mgr Bravard avait entrepris la restauration de l'abbaye du mont Saint-Michel. Il voulait rendre au culte ce vieux monastère qui domine les flots, comme l'Eglise du Christ domine la Société. Il a même fondé, avant sa mort, une société de missionnaires qui demeurent à l'abbaye. »

Henri NADAL

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

La session parlementaire a fini, sans que la question du vinage si importante pour le Lot fût de nouveau soulevée par la coalition d'intérêts, qui rapproche quelques départements du Nord et les départements du bas Midi qui produisent le tiers environ de la récolte vinicole de la France. Toutefois, cette coalition n'a pas manqué de solliciter, par voie de pétition, le changement de la législation actuelle.

Nos lecteurs, familiarisés aujourd'hui avec cette question, savent que les départements du Nord dont nous parlons, fabriquent de grandes quantités d'alcool de grain et de betterave, et qu'ils voudraient sans payer au Trésor aucun droit (au lieu de payer 156 fr. 25 par hectolitre) livrer cet alcool aux propriétaires du bas Midi, qui amélioreraient ainsi leurs vins défectueux et parviendraient à les faire entrer *gratis* dans le commerce pour lutter contre les nôtres sur les divers marchés de France.

Il est probable que la coalition de nos adversaires naturels réussira, l'hiver prochain, à provoquer l'attention des Chambres. Le temps a manqué pour s'occuper d'elle, mais elle se propose de prendre sa revanche dans

la future session. Il lui sera certainement répondu par des voix autorisées. En attendant, ce que nous tenons à dire c'est que l'association puissante, connue sous le nom de *Union générale des agriculteurs-distillateurs de France*, fait de singuliers aveux dans la dernière note qu'elle a fait parvenir à la Chambre des députés, en date du 25 juillet dernier.

Ces aveux doivent être recueillis par nous, qui avons été en butte aux injures de la feuille qui représente à Cahors la dynastie du parjure et du démembrement. La feuille en question, voulant justifier le vote des députés bonapartistes du Lot en faveur de l'abolition de l'exercice des bouilleurs de cru, nous a toujours insulté grossièrement, surtout pendant la période électorale afin de laisser croire que ces députés ne s'étaient pas mis en opposition formelle avec les intérêts du Lot. Eh bien ! voici ce que pense, au sujet de l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru, l'*Union générale des agriculteurs-distillateurs* :

**Le vinage se pratique en fraude, au moyen des alcools produits en franchise chez les bouilleurs de cru.**

Nous n'avons jamais dit autre chose. Ce résultat était clair et certain. L'exercice sur les bouilleurs de cru étant aboli, chaque propriétaire de l'Hérault et des départements voisins peut fabriquer chez lui, sans payer aucun droit, tout l'alcool dont il a besoin pour arranger les vins mauvais et non-susceptibles de voyager.

C'est là une perte fort importante pour le Lot qui trouve une concurrence tout à fait inattendue et tout à fait injuste. L'alcool qui sert à tant d'usages différents, même à la teinturerie et à la peinture en bâtiments, paye partout un droit de 156 fr. 25. Grâce à l'abolition de l'exercice sur les distillateurs, il ne paye rien quand il sert à faire concurrence aux vins du Lot et des autres départements qui produisent des vins naturels et se suffisant à eux-mêmes. Les employés des contributions indirectes ne peuvent plus pénétrer dans les celliers ; et alors l'alcool est fabriqué dans un coin des celliers pour être mêlé aux vins incomplets dans un autre coin, en dehors de tout contrôle et de toute surveillance de l'Etat qui ne reçoit rien.

L'*Union générale des agriculteurs distillateurs* constate ce fait non pour s'en plaindre, mais pour solliciter la pitié des Chambres en leur disant à peu près ceci avec une grande naïveté : « Voyez donc : en 1872, en 1874, en 1875 l'Assemblée nationale n'a pas voulu autoriser le vinage avec notre alcool en franchise de droits. Eh bien ! le vinage s'opère tout de même, mais sans qu'on prenne notre alcool de grains et de betterave. Chaque jour, on vine librement avec l'alcool de vin, grâce à l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru consenti un beau jour par l'Assemblée nationale, dans une de ses dernières séances. Ayez donc pitié de nous, et laissez-nous débiter notre marchandise, sans payer aucun droit ou bien en payant un droit minime, puisque après tout une majorité d'occasion dans l'ancienne assemblée, avec le concours des bonapartistes, a si bien fait les choses que le vinage facultatif est maintenant à la portée de tous les vins impossibles. »

Si les chambres accueillaient, l'an prochain, ce langage qui traduit clairement les vœux de l'*Union générale*

des agriculteurs-distillateurs, il arriverait, que nos concurrents de l'Hérault et des départements voisins auraient deux moyens de manipuler et de travailler leurs vins : 1° le moyen provenant de l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru ; 2° le moyen provenant de la suppression des droits sur les alcools de grains et de betterave.

Le premier de ces moyens suffit amplement, et c'est pour cela que nos vins sont forcément condamnés à ne pas atteindre les prix très élevés vers lesquels nous marchions à coup sûr depuis quelques années. L'un de nos anciens députés l'avait parfaitement prévu quand il contribuait avec succès à empêcher le vinage en 1872, 1874 et 1875, et quand il combattait, au dernier moment, l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru.

Deux genres de consolation, il est vrai, restent au département du Lot : en premier lieu, l'honneur d'avoir une représentation bonapartiste qui ne connaît absolument rien aux questions vinicoles ; en second lieu.... le phylloxera.

Les jeunes gens qui se proposent de prendre part au concours d'admission à l'école spéciale militaire, en 1877, sont prévenus que le ministre de la guerre a décidé, à la date du 9 août 1876, que la limite d'âge pour l'admission à ce concours sera prorogée d'une année pour tous les candidats qui auraient atteint cette limite en 1876.

La loi municipale, promulguée dimanche, recevra son application après la session des conseils généraux ; mais avant d'appeler les conseils municipaux de 33,000 communes à élire leurs maires, il sera procédé, conformément au texte de la loi de 1871, à des élections complémentaires. La plupart des conseils sont, en effet, incomplets en ce moment et, dans l'attente d'une loi nouvelle et de nouvelles attributions, le Gouvernement s'était abstenu de procéder à des réélections partielles. Cette mesure indispensable sera exécutée dans un très bref délai.

On dispose en ce moment à Cahors, sur la Promenade Fénélon, des tentes pour faire camper les réservistes qui doivent arriver lundi.

Le Journal officiel a promulgué samedi la loi concernant la création, à Paris, au Conservatoire des arts-et-métiers, d'une école destinée à l'étude et à l'enseignement des sciences, dans leurs rapports avec l'agriculture. Cette école portera le nom d'Institut agronomique.

ARCHÉOLOGIE LOCALE

Aqueduc gallo-romain mis à découvert près la gare de Cahors.

Rien n'est plus commun que d'entendre dans le monde des gens superficiels qui déclament contre l'étude archéologique, science des découvertes, d'après eux, qui n'aboutit d'ordinaire qu'à des conjectures vagues ou contradictoires. On peut cependant leur répondre qu'il y a en ceci, comme en tout autre chose, des exceptions, et que les études archéologiques peuvent, dans certains cas, amener des résultats positifs et même utiles. Comme preuve, nous n'avons qu'à citer ce qui vient d'arriver dans notre ville :

M. Dissès, agent-voyer principal, étant chargé dernièrement, par la mairie, de chercher le moyen d'assainir le quartier de la Gare et de la brasserie

Agar, apprit qu'en cet endroit il y avait un aqueduc ou égout souterrain de l'époque gallo-romaine, qui avait été observé par quelques personnes en mars 1872, à l'époque des fouilles faites pour la construction de la maison où l'on a trouvé une belle statuette de sanglier en bronze. Il paraissait évident qu'un canal souterrain descendait de l'ancien quartier de Divona, que l'on appelle actuellement la Chartreuse et se dirigeait vers le Lot. Effectivement, après quelques recherches on a fini par retrouver ce même aqueduc sous l'avenue de la gare, à quelques mètres du café Guilhou. De là, le canal entre sous le jardin du chef de la station, passe sous la voie ferrée, sous l'avenue de l'abattoir, d'où il se dirige à travers champs, toujours souterrainement et en ligne droite vers le Lot, sauf sur une dizaine de mètres où il incline vers l'aval de la rivière pour faciliter l'écoulement.

Dans cette dernière partie, l'aqueduc gallo-romain passe sous deux murs d'enceinte de la ville, dont le premier, c'est-à-dire le plus rapproché de la ville, paraît être de l'époque romaine, et le second, très peu éloigné de la berga actuelle du Lot, semble appartenir au moyen âge et à l'époque des guerres contre les Anglais.

En ce moment, l'existence de cette artère souterraine de l'ancienne ville de Cahors est constatée d'une manière certaine sur une longueur de 150 mètres au moins, et sa direction en ligne droite est parfaitement visible. Cette découverte archéologique étant faite, quelques personnes pratiques ont eu immédiatement l'idée de la tourner au profit de la salubrité de la ville en proposant le curage de cet aqueduc gallo-romain, afin qu'il puisse fonctionner comme jadis et assurer l'écoulement des eaux de la grande et de la petite Chartreuse, sans parler des autres rues adjacentes, qui, en l'état actuel, par les temps de pluies, sont très-boueuses. Si nos informations sont exactes, M. le Maire aurait donné des ordres pour que ces travaux soient exécutés sous la direction habile de M. Dissès.

Pour ne pas prolonger cet article, nous nous bornerons à annoncer cette bonne nouvelle aux habitants de Cahors, en réservant pour plus tard une description détaillée de cet aqueduc, dont le pied droit et la voûte en plein cintre, sont parfaitement maçonnés, et dont le radier est si bien fait, que l'on croit voir, non pas un pavé ordinaire, mais une véritable mosaïque.

Nous espérons que la municipalité organisera aussi un service spécial pour recueillir et conserver au Musée de la ville tous les objets, grands et petits, que l'on trouvera dans ces fouilles. Parmi ceux que nous avons déjà vus, nous pouvons citer un tronçon de colonne en grès, une pierre ronde avec un anneau en fer, qui couvrait une ouverture circulaire de l'aqueduc, une pièce de monnaie en bronze de Néron, un sifflet en os, deux aiguilles également en os, un petit piédestal en marbre blanc, qui servait probablement de support à une lampe, un assez grand nombre de débris d'une poterie assez fine, recouverte d'un vernis rouge, des colots d'amphores. On parle même d'une statue brisée, en marbre blanc, que nous n'avons pu voir. Pourquoi le sable qui remplit cet ancien égout n'a-t-il pas été tamisé, comme cela se fait ordinairement lorsque les recherches archéologiques sont dirigées avec un soin convenable? Et les fouilles dont il s'agit méritent tous les soins, puisque c'est dans ce même quartier et dans le voisinage de la voie romaine qui couvrait l'aqueduc, que l'on a trouvé, à différentes époques, — un aigle en bronze dont parle M. Delpon dans sa *Statistique*, — le sanglier qui a été, comme on le sait, vendu au musée de Saint-Germain, — et une petite statuette également en bronze et représentant le dieu du silence *Harpocrate*, qui se trouve dans une collection privée.

J. M.

INSTITUTION VALETTE.

Préparations aux baccalauréats, aux examens pour le volontariat d'un an, à l'admission au surnumérariat des administrations des postes, des tabacs, etc. Ouverture des cours le 1<sup>er</sup> septembre.

On nous écrit de Montcuq :

Dimanche dernier a été célébrée à Montcuq la fête de Sainte-Philomène. Aux vêpres, M. le curé de Rouillac a fait entendre un de ces beaux discours auxquels il nous a habitués. Une procession favorisée par un temps superbe a parcouru les divers quartiers de la ville.

On nous écrit de Gourdon :

La foire tenue le 11 août en plein champ, à Caminel, commune de Fajoles, a été moins fréquentée que de coutume à cause des trop grandes chaleurs. On y a conduit beaucoup moins

de bestiaux et les affaires qui se sont traitées se sont fortement ressenties du peu de public et les transactions ont été presque nulles. Seuls les débitants de vin, café et limonade ont bien travaillé. Aucun désordre n'est venu troubler la foire, mais malheureusement dans la nuit qui a suivi, on a appris le meurtre d'un jeune homme qui a reçu plusieurs coups de couteau, notamment à l'abdomen. Dès le lendemain matin, M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction, avertis du fait, se rendirent en toute hâte à l'endroit où était le cadavre. L'arrestation de deux individus a été opérée.

Depuis longtemps de nombreux vols hardis étaient commis à Labastide-Morat, au préjudice tantôt des marchands de grains, tantôt des marchands établis ou des marchands forains étrangers. Malgré les recherches les plus actives des agents de l'autorité, l'auteur de ces vols n'avait pu être découvert. Il vient de tomber enfin entre les mains de la justice à l'occasion d'un vol de poules qui a amené une perquisition chez un jeune homme de la localité. On a trouvé chez lui un grand nombre d'objets volés, pour la plupart cachés dans la pailasse du lit. C'est un jeune homme de 23 à 24 ans, occupé depuis près de 2 ans en qualité d'ouvrier forgeron à Labastide-Morat; il est originaire de la commune d'Issendoules et il a comparu à l'audience de police correctionnelle sous la prévention de vols nombreux. Parmi les pièces à conviction étalées aux pieds du tribunal on a remarqué toute une pièce enroulée de drap d'une valeur importante qui avait été dérobée sur la voiture d'un marchand forain à son départ. Dans une grande malle on a extrait des vêtements neufs confectionnés, des casquettes, des boucles de pantalon, des boutons, tout neuf, et un paroissien richement orné d'une valeur de 20 à 25 fr. Le tribunal l'a condamné à 15 mois de prison.

Comme tous les autres fruits, les pêches, cette année, sont un peu en retard, mais on ne perdra rien pour attendre — au contraire! En ce moment, elles se débitent sur nos marchés à des prix peu ordinaires en cette saison. Un gourmet de nos amis prétend que la meilleure façon de manger les pêches est de les mordre à belles dents... C'est possible, mais nous n'en recommanderons pas moins un raffinement

exquis. Ce procédé consiste à couper le fruit en quartiers que l'on plonge dans un bain de kirch, convenablement sucré et additionné de quelques gouttes de citron. Cette compote est divine, et si, dans l'Olympe, les dieux mangent des pêches, ils ne doivent pas les accommoder autrement.

Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

La troisième émission (600,000 fr.) de l'emprunt de 1,800,000 fr. pour les casernes de Montauban, a été couverte ce matin très-rapidement.

La somme de 600,000 fr. a été prise par 17 souscripteurs.

La deuxième émission de pareille somme avait été couverte par 63 et la première par 243.

L'emprunt d'aujourd'hui nous rappelle l'emprunt de 1,200,000 francs fait dernièrement à Castres.

Cet emprunt, émis presque en tout point dans les mêmes conditions, fut couvert par 8 souscripteurs.

CALENDRIER DU LOT. — Août.

JOURS	FOIRES.
20 Diman.	
21 Lundi.	Gramat, Salviac, Alvignac.
22 Mardi.	St-Céré, St-Germain.
23 Mercur.	
24 Jeudi.	
25 Vend.	Anjols, Espédaillac, Gignac.
26 Samedi.	Gourdon, Martel, Milhac.

Lunaisons du mois d'août.  
 ☉ P. L. le 5, à 6 h. 47 du matin.  
 ☽ D. Q. le 12, à 10 h. 8 du soir.  
 ☿ N. L. le 19, à 0 h. 35 du soir.  
 ♀ P. Q. le 26, à 6 h. 27 du soir.  
 Les jours diminuent de 1 h. 38 m.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 19 août.

Naisances.

Labro, Léon, rue Feydel.  
 Coëque-Verdier, Martin-François, rue des Augustins.  
 Andrieu, Paul, faubourg Cabessut.  
 Barbe, Maria-Caroline, boulevard Sud.  
 Gaucher, Jeanne, Place-au-Bois.  
 Blanc, Guillaume-Augustin, rue Bousquet.  
 Barthélemy, Pauline, rue Donzelle.  
 Chappou, Marie-Catherine, rue Fangas.  
 Pégourie, Célestine, à Ste-Valérie.  
 Playous, Cécile-Françoise, rue de l'Evêché.  
 Mariages.  
 Deltheil, Henri-Eugène et Mercadier, Louise.

l'oiseau et fais lui prendre son vol.

— Je ne voudrais pas, — répondit Ottorino incertain — lui occasionner quelque malheur.

— Comme tu es devenu craintif, mon cousin, — répliqua Marco en le regardant fixement, — comme tu es attaché à ce nouvel ami. Enfin, s'il vient, tout ira bien, s'il non, nous verrons. Ce que je sais c'est que l'abbé lui en veut et la bande qu'il envoie à Limonta sait que le château renferme beaucoup d'argent et d'objets précieux. Qu'il réfléchisse donc et qu'il prenne le bon parti.

Il se tut comme quelqu'un qui n'a plus rien à dire et ne veut rien entendre. Ottorino le salua et se retira.

Quand il repassa dans le salon où il avait laissé son écuyer, sa présence rendit tout le monde silencieux. Les pages et les soldats s'inclinèrent devant le cousin de leur maître qui sortit accompagné de Lupo.

— Qu'était-ce que tout ce bruit? — demanda Ottorino à Lupo quand ils furent dehors.

— Rien du tout; c'était Bélébon l'écuyer de votre cousin Lodrisio qui, ignorant que j'étais de Limonta, a dit, tout en causant et bavant, un tas de calomnies sur mon pays.

— Et que disait-il, cet ours mal léché?

Décès.

Pichelot, Marie-Charlotte, épouse Florentin, 51 ans, boulevard Sud.  
 Bouscas, Blaise, 11 ans, au Pèrier.  
 Solacroup, François, cultivateur, 72 ans, place St-Jamés.  
 Mignot, Marie, épouse Auzi, couturière, 49 ans, rue Brives.  
 Solacroup, Jean, cultivateur, 52 ans, rue Mouton.  
 Soulié, Raymond, propriétaire, 78 ans, rue du Cheval Blanc.  
 Lacam, Pétronille, 74 ans, rue du Tapis-Vert.  
 Cabannes, Jules, 3 mois, rue Vayrols.  
 Ruamps, Jeanne, 47 ans, rue Mascoutou.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Les filles bonapartistes sont bien déçues de la nomination du général Berthaut au ministère de la guerre.

On lit dans l'*Estafette* :

Il se confirme que le général Douay, dont les aptitudes sont connues, avait été effectivement désigné, comme nous l'avons déjà annoncé, comme le successeur de M. de Cissé au ministère de la guerre.

C'est à l'intervention combinée de MM. Gambetta, Dufaure, d'Audiffret-Pasquier et Bocher, que le nom du brave général aurait été écarté à la présidence et que le Maréchal se serait décidé à prendre le général Berthaut, dont les opinions politiques se rapprochent du centre droit.

Le général Berthaut est un homme des plus intelligents et des plus actifs et, ce qui ne nuit nullement, de la plus belle prestance. On vante beaucoup son énergie et son amour absolu de la discipline.

Le duc de Nemours, accompagné de cinq personnes est arrivé au camp de Châlons.

Il a été reçu à la gare du Grand-Mourmelon par un officier d'ordonnance du général Montagu.

Le duc assistera aux manœuvres des deux brigades de cavalerie qui vont avoir lieu.

Bourse de Paris

Cours du 18 août.

Rente 3 p. %..... 71.55  
 — 4 1/2 p. %..... 102.35  
 — 5 p. %..... 106.57 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 18 Août	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.695 »	3.700 »
Crédit foncier....	760 »	760 »
Orléans-Actions..	1.065 »	1.065 »
Orléans-Obligations.	327 »	326 »
Suez.....	536 »	535 »
Italien 5 %.....	72 60	72 »

— Il disait que les Limontins ne sont que des hérétiques et des lâches, qu'il doit les mettre à la raison, qu'il veut en donner un à tuer à chacun des soixante hommes d'armes qui l'accompagneront, et qu'il en gardera une dizaine pour lui.

— La méchante langue. Il est comme la cluche du chef des Archers, qui ne résonne que pour les criminels. Et tu l'as laissé dire.

— Je lui ai répondu que le métier de bourreau lui allait bien, qu'il en avait la figure et les manières, mais que s'il s'avait de toucher un montagnard, il pourrait s'en trouver mal. Nous nous sommes échauffés, si bien que je lui ai presque crevé un œil. Voilà la cause de tout ce tapage que vous avez entendu.

— Tu es trop emporté, mon ami.

— C'est vrai, j'ai eu tort, je l'avoue. Mais pouvais-je me retenir? Je crois que j'aurais tout osé en ce moment-là et si ce n'eût été par respect pour la maison de votre cousin, je vous jure que je l'aurais arrangé d'une bonne façon.

— Diable! diable! que voulais-tu de plus?

— Bien, bien — reprit Lupo — nous nous rencontrerons peut-être à Limonta, je lui donnerai alors ce que je lui dois.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 19 août 1876 (33 bis).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE HUITIÈME.

(Suite.)

Il s'arrêta tout à coup, baissa la tête et garda quelque temps le silence. Quand il se releva, son air enthousiaste avait disparu et jetant sur son cousin un regard froid et même un peu ironique, il reprit :

— Du reste, Avignon a fait tant de martyrs pour me renverser, qu'il peut aujourd'hui en faire quelques-uns pour me rétablir. Ce n'est pas un cas de conscience.

— Vous croyez — dit Ottorino — vous savez bien en tout cas que je ne suis qu'une épée dans vos mains.

— Et je m'en sers avec confiance, car j'en connais depuis longtemps la trempe. Je te dirai plus tard le plan que j'ai concerté avec notre cousin Lodrisio. Il com-

mencera à armer ses vassaux, sous prétexte d'aider en cas de besoin son frère, l'abbé de St-Ambroise, qui veut punir les Limontins de leur rébellion. Tu dois connaître cette affaire, toi qui viens de ces parages.

— A merveille, et j'avoue que le sort de ces montagnards me fait compassion. S'ils ont agi ainsi, c'est qu'on les y a forcés, et si...

— Que veux-tu? C'est un caprice de l'abbé, et nous lui devons des égards en ce moment.

— Et il me déplairait bien — ajouta le jeune homme — que le comte del Balzo, qui demeure tout près de là, eût à en souffrir.

— A propos, parle-moi un peu de ce comte del Balzo. Est-il toujours aussi naïf?

— Pauvre homme! dit Ottorino, qui ne voulait ni affirmer ni nier.

— Et Ermeline, sa femme, tu l'auras vue aussi?

— Si je l'ai vue! j'ai habité sa maison durant quinze jours. C'est un ange, un ange de bonté.

Marco se leva, fit quelques pas dans la chambre et reprit :

Béatrix lui ressemble donc beaucoup?

— C'est tout le portrait de sa mère.

— Tu m'as écrit de Varenne bien des

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

**La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant,** tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative à résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano*, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

*L'Exposition illustrée de Philadelphie — The Philadelphia Exhibition illustrated.* — Se publie sous ce double titre : une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles,

les, Genève et Philadelphie.

J. KLEIN LES BORDS DU NECK-AR, Valse, nouvelle œuvre du maître populaire ! Nouveau succès ! Cette valse surpasse ses aînées par le charme et par la saveur de ses mélodies originales et distinguées. Pas un bal, pas une fête, pas de réunion sans qu'on entende ce petit chef-d'œuvre. Les trois premières éditions, tirées à 3,000 chacune, ont été épuisées en moins de trois semaines.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

**LE GRAND ATLAS**

Composé de 105 cartons renfermant 175 cartes gravées sur acier et coloriées avec le plus grand soin.

Le GRAND ATLAS se décompose ainsi : 1° Atlas astronomique et maritime; 2° Atlas de France (140 cartes); 3° Europe, Asie, etc.

C'est l'ouvrage le plus beau, le plus complet et le meilleur marché, en ce genre.

Prix du GRAND ATLAS : 24 francs payables : 6 fr. en souscrivant, et ensuite 6 fr. tous les six mois.

Les souscripteurs reçoivent deux cartes par semaine, soit huit cartes par mois. Une reliure mobile, avec onglets tout prêts à recevoir les cartes, leur évite toutes les

difficultés relatives à la reliure.

Les cartes sont rendues franco à domicile.

Adresser les demandes (avec mandat ou timbres) à M. Georges Morel, administrateur du Grand Atlas, rue Gérard, 49, à Paris.

**SANTÉ A TOUS** rendue médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

**REVALESCIERE**

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sautes, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordre de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire,

avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.

« L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 42 kil. 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épicier.

**LE JOURNAL DES TIRAGES FINANCIERS**

(6<sup>e</sup> année) Rue de la CHAUSSÉE-D'ANTIN, 18, PARIS.

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE CH. DUVAL, officier retraité.

Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers. Parait chaque dimanche. — Liste des anciens tirages.

Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.

ABONNEMENTS : Paris et départements **3 FR PAR AN**

Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.

L'Abonné d'un An reçoit en Prime gratuite

Un beau Portefeuille Financier avec un Traité de Bourse de 200 pages.

**Ecole Préparatoire.**

Paris — 23, rue du Rocher, 28 — Paris

Dirigée par E. JULY, ancien élève à l'Ecole Normale supérieure et professeur de mathématiques des Lycées et de l'Ecole préparatoire de Sainte-Barbe.

Cours préparatoires aux BACCALAURÉATS ES-LETTRES et au BACCALAURÉAT ES-SCIENCES pour la session de novembre.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois
200 — — — — —	40 — — — — —
300 — — — — —	45 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

VICTOR HUGO

**QUATRE-VINGT-TREIZE**

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

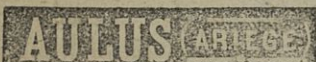
Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.



EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE

Récompensée à l'Exposition de Lyon, 1872-73, Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.

Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie, Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'eau.

**PEAU DU VISAGE**

**LE LAIT ANTÉPHELIQUE**

pur ou coupé d'eau dissipe

ROUSSEURS, HAIE

MASQUE DE GROSSESSE

ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ

PEAU FARINEUSE

BOUTONS, RIDES

GERÇURES

Conserve la peau du visage claire et saine

PARIS CLANDES B<sup>e</sup> St-Denis-26

Chef les Pharmaciens et Coiffeurs.

**Eaux Minérales de Miers**

Gare de Rocamadour (Lot)

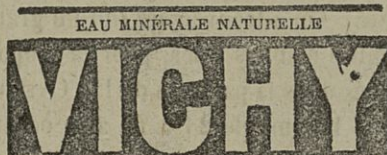
**HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC**

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.



EAU MINÉRALE NATURELLE

Sources de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, insappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTERIVE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire : PARIS, 21, boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

**LE BIEN PUBLIC**

DE PARIS

Journal quotidien, politique et littéraire

LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX

Informations rapides et précises

Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES

La Réforme économique,

Le Journal des Jeunes Mères,

La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS

Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr.

Un Numéro : 25 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS

Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M<sup>me</sup> LINON FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

**LES MODES PARISIENNES**

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT

1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;

2° Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT

1° Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition;

2° Chaque mois la double pl. de Patrons;

3° Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50

1 an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50 — 3 mois, 7 fr.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

**BAYLES JNE**

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements..... fr.